

<https://www.snetap-fsu.fr/Monsieur-le-Ministre-nous-vous-donnons-rendez-vous-demain-au-CTM.html>



Monsieur le Ministre, nous vous donnons rendez-vous demain au CTM !

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 31 janvier 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Réformes des voies générale et techno mal engagées, atteinte aux seuils de dédoublement

[CAP](#) des [PCEA](#) boycottée, [CNEA](#) bloqué, pétition signée massivement,...

Monsieur le Ministre, nous vous donnons rendez-vous demain au [CTM](#) !

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL



"Vous avez vos questions, nous avons nos réponses", l'enseignement agricole dans l'impasse budgétaire

Depuis près de 8 mois, les personnels de l'Enseignement Agricole Public et leurs représentant.es constatent un mépris et l'impossibilité d'être écoutés. Et pourtant ce n'est pas faute de s'être fait entendre et cela par toutes les voies possibles (dans les instances de consultation, de manifestations en audiences à tous les niveaux...). La semaine passée, à l'occasion de la journée d'action du 24 janvier dans le second degré, le message était pourtant passé clairement via la [CAP](#) des [PLPA](#), puis lors d'une bilatérale accordée par le Conseiller du Ministre : d'une part les personnels ne veulent pas voir les seuils de dédoublement supprimés ou dérégulés et d'autre part ils n'acceptent pas le basculement de la pluridisciplinarité du STAV en heures non affectés sous couvert d'une autonomie galvaudée qui ne peut aboutir, dans le contexte de reprise des suppressions d'emplois, qu'à gérer la pénurie localement ! Ils l'ont d'ailleurs fait savoir dans le cadre de la consultation sur le projet STAV qui vient de s'achever.

De premiers pas, à la marge, ... mais quand même !

Ce matin devant les membres du [CNEA](#) et plus de 30 personnels de l'[EAP](#) en colère, le [DGER](#) a, semble-t-il, commencé à entendre le fond des arguments avancés en particulier sur l'attachement des agents aux conditions d'apprentissage et d'études de leurs élèves et étudiant.es, comme à leurs conditions de travail. Les personnels ont fait entendre le refus de modification des seuils ou encore le refus d'une pluridisciplinarité, variable d'ajustement budgétaire !

Au titre des premiers pas à mettre au crédit de la mobilisation des personnels, on retiendra à ce stade :

- **sur le plan des suppressions d'emplois** : la mobilisation des personnels de l'EAP qui ne s'est pas démentie depuis le printemps, a conduit le Ministre à infléchir de façon significative la répartition entre enseignement agricole public et enseignement privé des suppressions d'emplois votées au budget 2019. Il y a encore deux mois, les 2/3 des 50 emplois étaient a priori retirés dans le Public (dont 12 [ETP](#) de personnels administratifs). Ce matin, en réponse à l'intervention d'une représentante des personnels de l'Enseignement privé, le Directeur Général a confirmé la répartition suivante : 20 ETP supprimés dans le Public contre 30 dans le Privé. Cela reste inacceptable, car conforter l'Enseignement Agricole ce serait a minima maintenir son niveau d'emplois. Cependant ce moindre impact sur le Public vis-à-vis du Privé, les personnels ne le doivent qu'à leur capacité de mobilisation de ces derniers mois !
- **sur la réforme du Bac Techno** : un accord a été donné en séance pour un nouveau groupe de travail sur le STAV avant toute reprogrammation des textes au CNEA qui devra être reconvoqué sous 15 jours et un début

Monsieur le Ministre, nous vous donnons rendez-vous demain au CTM !

d'ouverture pour revoir le fléchage des heures de pluridisciplinarité... Allez ! encore un effort Monsieur le directeur Général, celui-là ne coûte rien !

Et un renvoi à l'arbitrage du Ministre sur la question des seuils de dédoublement...

« Ce n'est plus nous... c'est lui... enfin c'est eux... » ou de la nécessité d'un collectif budgétaire...

Sur la question des seuils de dédoublement en revanche, le Directeur Général n'a pas fait la moindre annonce ; se réfugiant derrière une décision ministérielle qui le contraint à mettre en place cette suppression ou évolution des seuils. Plus précisément, il a renvoyé la responsabilité aux parlementaires et à la loi de programmation budgétaire qui ne lui laisse pas le choix. L'Intersyndicale a de nouveau rappelé son rejet de l'analyse de la DGER sur le « verrou » des seuils qui serait LA solution pour améliorer les recrutements. Elle a insisté sur le fait que d'autres voies doivent être mise en oeuvre rapidement pour augmenter les effectifs dans l'Enseignement Agricole, notamment par une information à l'orientation des élèves fiabilisée.

Puisque les décisions sont les vôtres Monsieur le Ministre, les personnels, réunis en AG à l'issue des échanges avec la DGER, ont donc décidé de vous interpeller directement sur ces différents sujets.

Paris, le 30 janvier 2019